

# Réunion du conseil municipal

du 13 mars 2015

**Présents:** C Digue, D Jagault, T Lassalle, C Cottier, B Bourdeau, R Clément, C Croixmarie, D Chollet, J-P Etendard, M Hamon, V Maleuvre, L Neveu, E Prime,

**Absents:** B Barrel, J-P Lurton

## Vote des subventions du conseil du 13 février 2015

- On est là pour faire la fête: 100 €

- Acca: 100€

- Anciens Combattants /Citoyens de la Paix: 150€

- Comité des fêtes: 200€

- Club de Football LTC: 200€

- Club de l'Amitié: 150€

Pour les associations de Lalleu la salle multi-fonctions louée à partir du 1 mars 2015 sera de 50€ par location de salle afin de pallier aux frais que cela engendrent: eau, chauffage, électricité, papier toilettes, etc.

Pour les locations du 1 juin au 30 septembre et du 1 décembre au 30 janvier la réservation ne sera prise en compte que 6 mois à l'avance sauf si celle-ci décide de payer le tarif public .

### **Autres Subventions**

- Foot de Thourie: 120€ (9 enfants de Lalleu)

- ADMR du Sel: 200€

- Panisol de Bain (épicerie sociale): 100€

- Entretien église Monsieur et Madame

- Desrivière Robert et Colette: 150€

- Collège de Retiers: 160€

- Lycée Saint Yves Bain: 20€

- IME Chateaubriant: 50€

- École de Lalleu RPI: 6000€

- Vote Pour: 13

## Tarif location de la salle à compter du 1er mars 2015

Demi-journée: 180€

Journée entière: 250€

Forfait Week-end: 490€

Après-midi: 80€

Vin d'honneur: 55€

La cuisine est mise à disposition

Possibilité de location de vaisselles et de sono

## **REPRISE DU CONSEIL DU 13 MARS 2015**

### Subvention Association

Les Randonneurs

L'association a fourni au Conseil Municipal après la date indiquée son

bilan sans lettre de motivation ( cela avait été demandé à chaque association). Bien que le vote des subventions ait déjà été statué, le conseil a décidé d'accorder la subvention de 200€

Vote Pour 11 Contre 2

Il a été précisé que cette année le retard a été accepté mais que pour l'année prochaine la date sera à respecter impérativement.

### Bibliothèque de Lalleu

Il est proposé au Conseil Municipal une somme de 3€ par habitant pour commencer un nouvel achat de livres et s'impliquer dans différentes manifestations. Un dossier de subvention est demandé au sein du contrat de territoire.

1800€ au total sont proposés: 1200€ pour les livres et 600€ pour les manifestations.

Vote Pour 13

### Rétrocession des espaces vert du lotissement appartenant à Espacil

Rétrocession à la commune à titre gratuit des espaces vert du lotissement de Bellevue appartenant à la société Espacil. Surface totale 412 m<sup>2</sup>. L'entretien se fait déjà par la commune depuis des années.

Vote Pour 13

Mme le Maire est autorisée par le Conseil à signer tous les documents nécessaires à cette rétrocession.

### Admission de non -valeur

Montants impayés de familles concernant la cantine et la garderie pour un montant de 33€.

Vote Pour 13

### Service d'autorisation du droit au sol par le syndicat Mixte du Pays des Vallons de Vilaine (SCOT)

Il est informé au conseil qu'à partir du 01/07/2015 les services de l'état ne prennent plus en charge les permis de construire, les demandes préalables de travaux et les certificats d'urbanisme. Le SCOTT se porte candidat pour prendre en charge ces dossiers. Cela entraîne des charges supplémentaires

pour les communes. Afin de pallier aux frais de fonctionnement (salariés, équipement bureau et informatique) de ce nouveau service, le SCOT demande auprès de chaque commune une aide de trésorerie de 1€ par habitant. Pour notre commune cela correspond à 620€

Vote Pour: 5, Contre: 5, Absentions: 3  
il faut aussi savoir que ce service aujourd'hui gratuit sera facturé à la charge de la mairie d'un montant de 110 € de l'acte.

Information pour 2014 CU x 33 PC x 8 DP x 9 soit un total de 50 dossiers

Si nous avons la même demande en 2015 cela coûtera 5500€ divisé par 2 (vue que cette nouvelle réforme est applicable en juillet 2015). L'ensemble des Maires du Pays se demande quelles répercussions il faut envisager pour diminuer cette charge communales supplémentaire. A suivre...

### Règlement intérieur des bâtiments communaux

présenté par Thierry Lassalle.

Aucun règlement intérieur n'était mis en place pour la sécurité, des droits et devoirs des employés envers la commune et réciproquement.

il nous semblait très important de l'élaborer. Après vote et approbation du conseil celui-ci sera présenté au comité paritaire du CDG-35 et ensuite il sera présenté aux employés communaux afin que chacun le lise, l'approuve, le signe et le mette en fonction .

Vote Pour 13

### Règlement intérieur pour la location de la salle

La salle multi-fonctions mise en service en 2000 ne possédait aucun règlement intérieur lors de la location. Thierry Lassalle présente au Conseil ce document élaboré avec la commission bâtiment. Un acompte de 50 % est désormais demandé ainsi qu'un chèque de caution de 500 €.

Vote Pour: 13

## Réunion du conseil municipal, suite...

### Vote taux d'imposition pour l'année 2015

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux d'imposition pour cette année.

Taxe habitation 15,65%

Taxe foncière bâtie 17,21%

Taxe foncière non bâtie 49,97%

### Taxe d'habitation: abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides

Proposition d'un abattement de 10% avec les conditions acquises à fournir au centre des impôts.

Vote Pour 0 Contre 10 Abstentions 3

### SDE 35: borne de relais pour voiture électrique

SDE 35 s'engage dans l'environnement en installant sur notre département des bornes de recharge pour véhicule électrique au nombre de 162. Chaque commune doit donc délibérer pour donner son accord pour ses nouveaux réseaux.  
Vote Pour 13

### Divers

- Catherine Cottier informe le Conseil que des commerciaux ont été reçus pour définir un espace de jeux sur notre commune, le dossier a été remis à la commission sport et loisirs

et aux conseillers qui désirent travailler sur ce projet. Un montant sera proposé au budget de 2015.

- Information sur le planning des permanences des élections départementales et de l'absence de Bruno Barrel pour les 2 tours.

- Mr TREHU de l'agence notariale de Janzé est mandaté pour la vente de la maison de Samuel Jouaux.

- Réunion du budget CCAS le lundi 23 Mars 20h30

- Réunion du budget Assainissement et Communal le Mercredi 25 Mars 20h30 en présence de Mr ARMAND trésorier de Bain de Bretagne.

- Prochaine réunion: 10 avril à 20h30

## La vie des associations



### **CLUB DE L'AMITIÉ - Louis Hersant récompensé**

65 membres du club de l'amitié ont participé le 25 février à l'assemblée générale, en présence de Christine Digue, Maire et de Jacqueline Gendron, déléguée cantonale. Le club qui compte aujourd'hui 88 adhérents est ouvert les 1er et 3ème jeudis de chaque mois. Les principales activités sont: les palets, la belote, le Scrabble et les sorties. Cette assemblée générale a été l'occasion de mettre à l'honneur Louis Hersant, élu secrétaire du club en 2001, puis

vice-président de 2010 à ce jour, pour son investissement. Il s'est vu remettre la médaille des aînés ruraux par Jacqueline Gendron déléguée cantonale de la Fédération Généralisations Mouvements 35.

Cette réunion s'est prolongée par un repas dans l'ambiance des chants et la bonne humeur!

Le président, Claude Étendard

### **ZENITH FM PERD SON CO-FONDATEUR**

Depuis 30 ans que la radio existe, Paul Rolland l'a vu et fait grandir. Il savait tout faire. Co-fondateur de la radio associative locale Zénith FM, il s'est éteint lundi 16 février après avoir lutté plusieurs années contre la maladie.

### **Matches du club de foot LTC**

- 15/03/2015 : LTC se déplace à Bain de Bgne (15h30)
- 22/03/2015 : LTC reçoit Bel Air (15h30)
- 29/03/2015 : LTC reçoit Bourgbarré (15h30)
- 12/04/2015 : LTC se déplace à Nouvoitou (15h30)
- 26/04/2015 : LTC reçoit Chanteloup (15h30)

**Merci aux 30 équipes d'avoir participées à cette journée belote malgré un temps magnifique !!!!**

**Le comité des fêtes !!!!**



## Les p'tites annonces

### **Ma-demoi-z'el Coiff' A DOMICILE**

Marina GILAUX de Thourie vous propose ses services de coiffure.

Contact: 06 78 62 46 80

Vous êtes une association, un professionnel ou un particulier de Lalleu. Vous souhaitez faire passer une annonce, une photo, une astuce dans le P'tit journal de Lalleu? Ou tout simplement réagir aux articles, poser une question? Envoyez-nous vos propositions avant le 10 de chaque mois à: [lepetitjournaldelalleu@gmail.com](mailto:lepetitjournaldelalleu@gmail.com)